2007-06007/

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

Accueil > Contenu

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le nouveau gouvernement du Canada annonce un engagement de 150 millions de dollars pour l'Année polaire internationale 2007 2008

2-2848

Gatineau, le jeudi 1er mars 2007 – À l'occasion d'une cérémonie spéciale tenue au Musée canadien des civilisations, à Gatineau (Québec), le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, l'honorable Jim Prentice, et le ministre de l'Environnement, l'honorable John Baird, ont lancé officiellement l'Année polaire internationale (API) 2007 2008 au Canada et confirmé l'octroi de 150 millions de dollars en fonds fédéraux à un ambitieux programme du nouveau gouvernement du Canada consacré à l'API.

L'API 2007 2008, à laquelle participeront des milliers de chercheurs provenant de plus de 60 pays, est le plus grand programme international de recherche scientifique jamais mis en œuvre relativement aux régions polaires de la planète.

Dans sa présentation de la contribution accordée par le nouveau gouvernement du Canada, le ministre Prentice a annoncé que 44 projets canadiens de science et de recherche avaient été sélectionnés pour recevoir des fonds fédéraux de l'API. Tous ces projets sont conformes à l'un des deux enjeux prioritaires du programme scientifique du nouveau gouvernement du Canada établi dans le cadre de l'API, à savoir les répercussions des changements climatiques et l'adaptation nécessaire, de même que la santé et le mieux être dans les collectivités nordiques.

Par le biais d'autres éléments du programme, on veillera à gérer des données pertinentes et à soutenir les organismes et les processus d'attribution des permis de recherche qui concernent les Canadiens, et plus particulièrement les jeunes et les résidants du Nord. Grâce à la formation et au renforcement de sa capacité de recherche, le Canada produira une nouvelle génération de spécialistes chevronnés de la recherche nordique.

« L'Arctique canadien a occupé un rôle capital dans la construction de notre pays et dans l'élaboration de notre caractère national », a déclaré le ministre Prentice. « L'Année polaire internationale représente pour le Canada une occasion sans pareille de faire montre de son leadership en sciences et en recherche nordiques, en vue d'aider à protéger l'environnement du Canada, nos collectivités du Nord et la souveraineté de notre Arctique. »

« Les changements observés dans l'Arctique en conséquence du changement climatique sont à la fois un signal et une première alerte pour les Canadiens », a ajouté John Baird, ministre de l'Environnement. « Ces projets nous permettront de mieux comprendre les incidences du changement climatique et des autres formes de pollution qui s'abattent sur le Nord, ce qui mènera à la prise des différentes mesures nécessaires pour assurer la protection de nos eaux, de nos terres et de nos citoyens. »

Étant donné que près du quart de l'Arctique se situe à l'intérieur de ses frontières, le Canada promet d'être un grand centre d'activité au cours de l'API 2007 2008.

C'est aussi en partie grâce au Canada que, pour la première fois, une dimension humaine sera

intégrée aux travaux de recherche internationaux menés dans le cadre de l'API, et dont les populations du Nord bénéficieront directement, s'est réjoui Ian Church, président du Comité directeur canadien pour l'API.

Les résidants du Nord pourront contribuer activement au programme de l'API, et notamment aux activités de recherche. Les propositions pour les projets canadiens devaient satisfaire à des critères rigoureux sur la participation des populations du Nord, y compris sur l'acquisition des compétences nécessaires au renforcement de la capacité de recherche à long terme dans le Nord et la formation d'une nouvelle génération de spécialistes de la recherche nordique.

L'API 2007 2008 est la première initiative du genre depuis 50 ans et seulement la quatrième dans l'histoire. La dernière en date, l'Année géophysique internationale, s'est tenue en 1957 1958. Elle avait contribué à inaugurer l'ère spatiale au moyen du lancement des premiers satellites du monde; et elle avait abouti à la ratification du *Traité sur l'Antarctique* en 1961.

« Cette nouvelle Année polaire internationale s'appuiera sur les impressionnantes réalisations scientifiques du passé, mais elle promet également de renforcer la compréhension et les liens mutuels entre les Canadiens et le monde entier », a conclu le ministre Prentice.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Deirdra McCracken
Attachée de presse
Bureau de l'honorable Jim Prentice
819-997-0002

AINC - Relations avec les médias
819-953-1160

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement
819-997-1441

Relations avec les médias Environnement Canada
819-934-8008
1-888-908-8008

Pour obtenir plus de renseignements, visitez les sites Web suivants :

- Secrétariat canadien de l'Année polaire internationale
- API – International
- Projets de recherche et de science
- Notes pour une allocution prononcée par l'honorable Jim Prentice, marquant le lancement de l'Année polaire internationale 2007-2008 : Le 1 mars 2007

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-03-01